

l'appareil gouvernemental. Sauf qu'à chaque fois que nous mettons de l'avant un secteur où nous demandons aux gens de mieux contrôler leurs coûts, je trouve cela un peu désespérant, l'attitude de l'opposition est toujours la même: on coupe au mauvais endroit; on ne devrait pas couper, de telle sorte qu'on serait condamné à la passivité s'il fallait les écouter.

M. Côté: On coupe l'opposition aussi.

M. DeBlois: On est d'accord pour couper. Moi, je serais bien d'accord pour qu'on coupe l'opposition comme le fait remarquer mon honorable collègue, mais enfin, le débat démocratique étant ce qu'il est, il faut accepter que nos vis-à-vis. . . est-ce qu'ils le font par partisanerie, est-ce qu'ils le font par capital politique? Peut-être! Mais il y a une chose qui est certaine, nous avons le courage, et je n'ai pas peur de l'affirmer, je pense que nous avons le courage d'essayer et même de réussir. Je pense que nous allons réussir à assainir les finances publiques. Et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, qu'est-ce qu'on lui demande? On lui dit simplement: Tâchez donc d'intensifier votre politique de récupération des coûts. Il est normal que dans un organisme financé par les fonds de l'État, par vos taxes et par les miennes, qu'un organisme auquel participent les employeurs et les syndicats, en collaboration avec le gouvernement fédéral, il est normal qu'une institution fasse ses frais dans tout le travail d'information qu'elle a à faire auprès des gens intéressés à obtenir des renseignements. D'ailleurs, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail n'est pas le seul organisme qui exige des coûts de recouvrement, des coûts pour ses services. Et je pense qu'à cet égard il s'agit là d'une mesure qui ne vise pas à tuer cet organisme qui rend d'excellents services, mais sert simplement à faire en sorte que tout le monde s'implique davantage, à commencer par les syndicats, par les employeurs et également par les bénéficiaires.

Vous savez, madame la Présidente, on est presque pris dans un cercle vicieux. On nous dit: Assainissez les finances publiques, c'est à cause du déficit qu'on coupe un peu les moyens financiers du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Mais, encore une fois, si on n'assainit pas les finances publiques, ce sont nos programmes sociaux qui seront en danger. Dans ma circonscription, il y a des gens âgés qui me disputent parfois, qui disent: Vous nous coupez certaines choses, par exemple la récupération des pensions de vieillesse pour des gens dont les revenus bruts sont de l'ordre de 70 000 \$. Il faut faire attention, c'est le revenu net de 50 000 \$ dont la pension de vieillesse est en partie récupérée. Mais je dis à mes gens de l'âge d'or: Écoutez, vous êtes chanceux, peut-être que dans 15 ans, 20 ans, quand l'administration libérale, Dieu nous préserve de ce fléau, pourrait reprendre le pouvoir, est-ce que nous aurons encore les moyens de nous payer des pensions de vieillesse? Moi je ne suis

Initiatives parlementaires

pas sûr, et pourtant j'ai quand même un certain âge, madame la Présidente. Je ne suis pas sûr qu'à l'âge de 65 ans je pourrai toucher ma pension de vieillesse. Non pas parce que je ferai partie des privilégiés qui ont des revenus bruts supérieurs à 50 000 \$ ou 70 000 \$, mais parce que si on n'assainit pas les finances publiques, si nous ne faisons pas des coupures qui font mal. . . Moi ça me frappe toujours: tout le monde est d'accord pour les coupures, mais personne ne veut être coupé dans son domaine.

• (1320)

C'est la même chose sur la TPS. Nous avons vu défiler ici, sur notre proposition de taxe sur les produits et services, un tas d'organismes qui disaient: On est d'accord pour que vous changiez la taxe fédérale. La taxe actuelle, elle est inefficente, elle est pleine de trous. On est d'accord avec votre projet, mais exemptez-nous, touchez-nous pas! Autrement dit, on est d'accord pour qu'on assainisse les finances publiques, on est d'accord pour qu'on fasse des coupures mais, de grâce, ne coupez pas les endroits où ça nous touche!

Je comprends le député de Hamilton-Ouest de prendre la défense de ce Centre d'hygiène et de sécurité au travail qui est probablement dans sa circonscription. Remarquez bien que je ferais la même chose si j'étais à sa place. Si ce centre se trouvait dans la belle circonscription de Montmorency—Orléans, c'est sûr que ça me ferait mal au coeur. Je pense qu'il fait bien, et il le fait avec talent.

Cela dit, je pense qu'il faut, au-delà de notre circonscription, voir l'intérêt national. Et l'intérêt national actuellement c'est que toutes les composantes qui bénéficient de fonds fédéraux fassent leur effort. Il n'y a pas un organisme fédéral, il n'y a pas une entité qui relève du gouvernement fédéral qui devrait être épargnée de cet effort collectif qui est demandé à chacune des composantes, à chacun des organismes qui relèvent du gouvernement fédéral.

Alors, madame la Présidente, je ne veux pas insister davantage. Il me semble que c'est là un discours qui est fait sans passion, calmement, qui dit simplement: Est-ce que cet organisme, très important, dans la vie canadienne, ne peut pas. . . et je pense que les gens le comprennent. . . D'après ce que j'ai vu dans mes lectures, c'est que les gens qui font affaires à ce Centre canadien ne sont pas surpris qu'ils aient à payer une partie des coûts reliés aux documents et à l'information qu'ils reçoivent.

Pour toutes ces raisons, je ne vois pas de raison d'inviter le gouvernement à repenser sa politique de demander à cet organisme de faire davantage ses frais. À cet égard, je devrai malheureusement dire non à la motion du député de Hamilton-Ouest, et appuyer le gouvernement dans sa décision d'une plus grande responsabilité finan-